



## **Construire la ville sur la ville : Quartier durable Ecoparc à Neuchâtel**

---

Présentation succincte du projet  
Novembre 2008

**bauart**

Bauart Architectes et Urbanistes SA  
Frei | Graf | Jakob | Rey | Ringeisen | Ryter  
Crêt-Taconnet 17  
CH-2002 NEUCHATEL

[www.bauart.ch](http://www.bauart.ch)  
[neuchatel@bauart.ch](mailto:neuchatel@bauart.ch)

# Introduction

## Vers un quartier pilote en matière de développement durable

Concrétisant une volonté de densification urbaine, le projet Ecoparc consiste en la **création d'un nouveau quartier** sur une ancienne friche ferroviaire d'environ 5 ha, située à proximité immédiate de la gare de Neuchâtel. Son périmètre inclura à terme le bâtiment de l'Office fédéral de la statistique (OFS), d'anciens bâtiments industriels transformés et de nouvelles constructions destinées à l'habitat, à l'enseignement et au travail.

Le déclenchement de ce projet fait suite au concours pour la réalisation de l'OFS et la densification du secteur avoisinant, remporté par le bureau Bauart en 1990. De nombreuses étapes ont ensuite permis l'émergence progressive d'un concept de quartier pilote en matière de développement durable. A la fois urbanistique et architecturale, la démarche comprend :

- le projet urbain pour l'ensemble du site, incluant la définition d'espaces à vocation publique,
- la coordination avec le plan directeur de la Ville de Neuchâtel (1994) [1],
- la réalisation de deux plans de quartier (1996-1999) [2],
- la conception et la réalisation des multiples bâtiments qui constituent le futur quartier:
  - Bâtiment principal et tour de l'OFS 1994-2004
  - Quatre immeubles neufs comprenant 80 appartements 2001-2007
  - Quatre immeubles existants transformés en lofts 2001-2007
  - Conservatoire de musique et Haute école de gestion 2005-2009
  - TransEurope (campus ARC et commerces) 2007-2012

[1] VILLE DE NEUCHÂTEL, *Neuchâtel à l'avenir*. Objectifs d'aménagement et plan directeur de la ville de Neuchâtel, avril 1994.

[2] Plans de quartier "Crêt-Taconnet Est" et "Crêt-Taconnet Nord et Ouest", Neuchâtel, 1999.

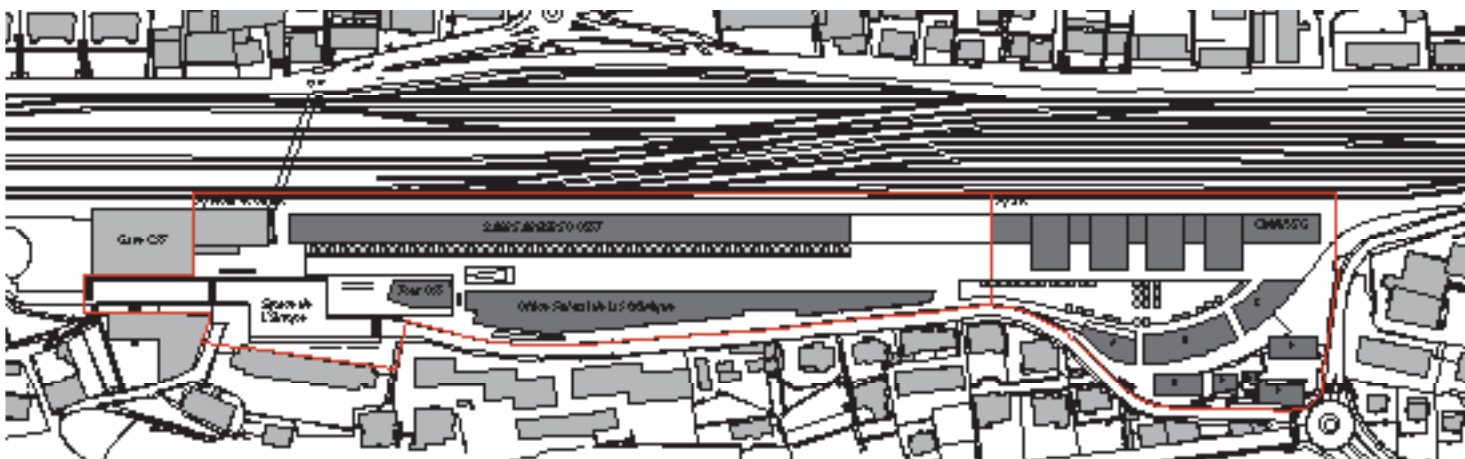
[3] ALLENSPACH Ch. "Bâtir avec la ville et l'écologie : nouveau bâtiment de l'Office fédéral de la statistique". *Bau-doc bulletin*, 1998, no 8, pp. 14-17.

[4] Informations sur les activités de l'association disponibles sur le site [www.ecoparc.ch](http://www.ecoparc.ch).

La motivation de prendre le développement durable comme thème fédérateur pour l'ensemble du quartier est née explicitement dès 1998 lors la mise en service du bâtiment principal de l'OFS, construction concrétisant déjà de nombreux principes inédits liés à la haute qualité environnementale [3].

Parallèlement à la dynamique du projet, relevons qu'une association à but non lucratif a en outre été fondée en septembre 2000, avec pour objectif la promotion du développement durable dans l'environnement construit. Au travers d'activités diverses telles que plates-formes, publications ou forums, cette dernière permet de favoriser l'émergence de réseaux et de débats dans ce domaine [4].

**Fig. 1**  
Plan de situation du projet Ecoparc, situé à proximité immédiate de la gare de Neuchâtel.



# Spécificités du projet

## Un laboratoire pour l'expérimentation pratique du développement durable

L'originalité du projet Ecoparc réside dans une prise en compte simultanée des paramètres environnementaux, socioculturels et économiques. Visant à **transférer dans la pratique les objectifs théoriques du développement durable**, la démarche repose sur la mise en œuvre de multiples concepts novateurs, qui enrichissent la démarche globale sans en contredire la cohérence générale [5]. Parmi les différents éléments développés, les aspects suivants méritent d'être relevés :

[5] REY E, "The Ecoparc project, sustainable regeneration of an urban wasteland". *Proceedings of PLEA 2002*, Toulouse : GRECO, 2002, pp. 963-966.

[6] Les employés de l'OFS ont bénéficié d'une présentation détaillée du bâtiment et reçu un guide intitulé "Use-it / Do it", expliquant la démarche de conception du bâtiment et les aspects que les utilisateurs peuvent faire pour tendre vers une durabilité accrue. Basée sur un site Internet ([www.quartierecoparc.ch](http://www.quartierecoparc.ch)), une démarche analogue a été réalisée avec l'association Ecoparc pour les immeubles d'habitation.

- mise en place - par étapes - **d'un processus de densification urbaine et de mixité fonctionnelle** directement à proximité des transports publics, concept souvent évoqué au niveau théorique mais encore trop rarement concrétisé dans les faits,
- développement de **concepts novateurs au niveau énergétique et écologique** : réduction des besoins énergétiques (récupération et transfert de chaleur), recours aux énergies renouvelables (stockage saisonnier d'énergie solaire, rafraîchissement passif, etc.), construction écologique (écobilans favorables, recyclage, etc.),
- encouragement de **synergies fonctionnelles entre différents usagers** : espaces partagés entre différentes institutions, recherche de complémentarités entre fonctions, gestion commune pour optimiser l'exploitation (centrale de chauffe, places de stationnement, etc.),
- exploration de **partenariats entre les secteurs publics et privés** : collaboration pour les éléments communs (parking global, espaces extérieurs, etc.), analyse des possibilités de financement mixte,
- démarche active de **sensibilisation des usagers et d'un public large au développement durable**, notamment par la diffusion d'informations sur le projet (présentations publiques, conférences, cours, etc.) et la création d'un manuel d'utilisation des bâtiments [6].

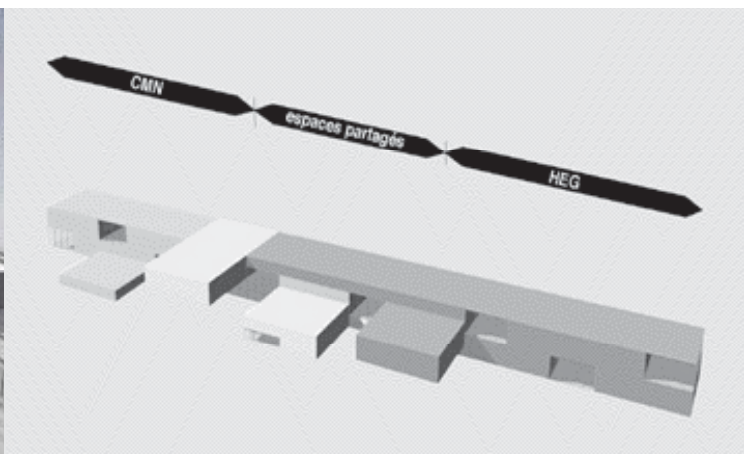
Fig. 2

Image de synthèse montrant l'intégration urbanistique du projet Ecoparc, dont la forme reprend la géométrie du plateau de la gare, rectiligne du côté des voies et courbe du côté de la Rue du Crêt-Taconnet.

Fig. 3

Schéma présentant la notion d'espaces partagés dans le bâtiment du Conservatoire de musique et de la Haute école de gestion.

Relevons par ailleurs que le développement du projet est conçu non seulement en tant qu'objet isolé, mais vise également une valeur ajoutée pour le contexte environnant : nouvelles liaisons piétonnières vers le bas de la ville et le quartier du Mail, nouveaux commerces de proximité, espace culturel au pied de la Tour OFS.



# Spécificités du projet

Le projet Ecoparc concrétise à l'échelle locale les principes de densification, de mixité et de mobilité émis à plus grande échelle [7] [8]. Par son ampleur et sa durée, il constitue un véritable laboratoire urbain de la durabilité, à même de fournir des expériences novatrices pour d'autres sites.

A ce stade, la majorité des bâtiments sont achevés, le bâtiment des écoles est encore en phase de chantier et le bâtiment multifonctionnel TransEurope en phase de planification. Le quartier Ecoparc ainsi que les bâtiments de l'OFS ont déjà été salués de nombreuses fois comme constructions exemplaires en matière de construction durable, notamment par l'obtention de nombreux prix. De nombreuses présentations et visites de bâtiment - dans les milieux politiques, professionnels et académiques - ont par ailleurs été réalisées, afin de diffuser à un public large les connaissances acquises lors de cette première expérience sur le site [9].

L'objectif est aujourd'hui de **poursuivre la démarche à l'échelle du quartier**, afin d'accroître les connaissances pratiques en matière de développement urbain durable. L'approche se veut ainsi exemplaire non seulement en termes de projet, mais aussi en termes de processus [10] :

- par une **démarche intégrée**, en prenant en compte de multiples aspects dans le processus de décision,
- par une **démarche interdisciplinaire**, en enrichissant la démarche urbanistique et architecturale de compétences provenant de multiples disciplines (techniques, économiques, culturelles, etc.)
- par une **démarche évaluative**, en estimant en amont des aspects qui dépassent les seules questions économiques, afin de pouvoir permettre aux décideurs de faire des choix en meilleure connaissance de cause.

Le projet démontre qu'il est possible de **reconquérir des surfaces délaissées** au cœur du milieu bâti, de densifier les villes à proximité des réseaux de transports publics et d'intégrer les critères relatifs à l'énergie, et plus largement au développement durable, à la création architecturale et urbanistique. Leur intégration dans une réalisation contemporaine d'envergure vise également à en démontrer le potentiel d'innovation pour l'évolution de l'environnement construit.

[7] ROGERS R., *Cities for a small planet*. Londres : Faber and Faber, 1997.

[8] CONSEIL FEDERAL SUISSE, *Stratégie 2002 pour le développement durable*. Berne : Rapport du Conseil fédéral suisse du 27 mars 2002.

[9] J.-B. GAY et al., *Architecture et développement durable*. Lausanne : EPFL, CD-ROM pour étudiants en architecture, 2000.

[10] REY E., "Architecture et développement durable : de la théorie à la pratique" in CENTRE INFO-ENERGIE, *Architecture et écologie, l'art de créer*. Neuchâtel : Documentation du Lunch-débat du 22 juin 2001.

**Fig. 4**  
Vue de la façade sud de l'OFS, structurée par les protections solaires horizontales (photo R. Walti).

**Fig. 5**  
Vue sur la Tour de l'OFS (photo R. Walti).

**Fig. 6**  
Vue d'un atrium au coeur du bâtiment principal de l'OFS (photo R. Walti).



4



5



6

# Urbanisme, mobilité et énergie

Mise en place dès les premières phases de planification, la démarche du projet Ecoparc repose sur diverses stratégies complémentaires qui, à chaque échelle de planification, favorise une utilisation rationnelle de l'énergie.

## Echelle territoriale

Le projet se caractérise par une densité et une mixité fonctionnelle à proximité d'un noeud de transports publics (train, bus, funiculaire). Il propose une **alternative à l'étalement périphérique** des constructions et à la dissociation des fonctions, dont plusieurs études internationales ont montré les conséquences négatives au niveau énergétique et environnemental [11] [12].

Le rapprochement de fonctions diverses (habitat, travail, formation) permet d'éviter à certains habitants de sortir de la logique de pendularité en automobile entre les lieux de travail et de résidence (cité-dortoir). La proximité immédiate des transports publics favorise par ailleurs une réduction des déplacements individuels motorisés et donc de la consommation d'énergie.

## Echelle urbaine

La valorisation de terrains déjà bâtis et d'infrastructures déjà existantes permet de limiter la dépense d'énergie liée à la construction et à l'exploitation de nouveaux réseaux (routes, canalisations, etc.). Une **limitation du nombre de places de stationnement** tend par ailleurs à éviter le parking de commodité et à encourager le recours aux transports publics. Sur la base d'une étude d'impact couvrant l'ensemble du secteur et de multiples discussions avec les différents partenaires du projet, il a ainsi été possible de réduire le nombre de places de stationnement :

- d'environ 66 % par rapport aux valeurs maximales données par les normes pour un site périphérique sans liaison en transports publics,
- d'environ 31 % par rapport aux valeurs maximales données par les normes pour un site situé à proximité immédiate d'un nœud de transports publics [13].

A titre d'exemple, le bâtiment principal de l'OFS ne comprend ainsi que 104 places de stationnement pour environ 550 collaborateurs et 6 places pour les visiteurs. Une gestion globale de l'ensemble des parking du site vise à terme une optimisation de son fonctionnement et la création de places Park + Ride supplémentaires favorisant le report modal de la voiture au train.

[11] FOUCHIER V., *Les densités urbaines et le développement durable. Le cas de l'Île-de-France et des villes nouvelles*. Paris : SGVN, 1997.

[12] NEWMAN P. et KENWORTH J., *Sustainability and cities : overcoming automobile dependence*. Washington : Island Press, 1999.

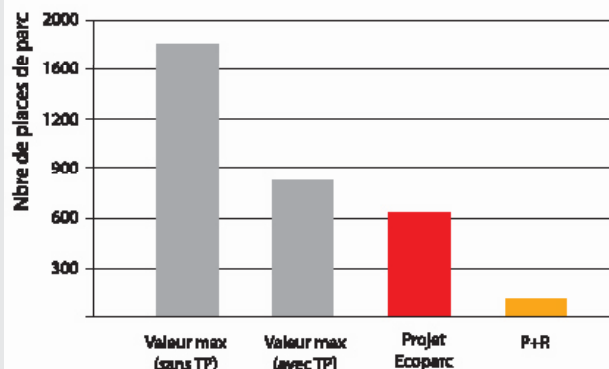
[13] BAUART, *Etude d'un concept global pour les parkings du projet Ecoparc*. Neuchâtel, rapport final, avril 2002.

Fig. 7

Localisation du projet Ecoparc, ancienne friche ferroviaire au coeur du milieu bâti.

Fig. 8

Graphique du nombre de places de stationnement prévues pour le projet Ecoparc, en relation avec les valeurs usuelles données par les normes en la matière (données CERT-Aragao).



# Urbanisme, mobilité et énergie

## Echelle architecturale

Diverses mesures convergentes sont prises à l'échelle des bâtiments eux-mêmes pour réduire leur consommation d'énergie grise et d'énergie d'exploitation :

- prise en compte de l'énergie grise dans le choix des matériaux, en évitant ceux nécessitant trop d'énergie pour leur fabrication (écobilans favorables),
- réduction des besoins énergétiques de chaleur, par une bonne isolation thermique, un renouvellement d'air contrôlé et l'utilisation de gains passifs,
- réduction des besoins énergétiques d'électricité par un recours à la lumière naturelle, à la ventilation naturelle estivale et au rafraîchissement passif nocturne,
- recours aux énergies renouvelables : capteurs solaires en toiture pour l'OFS et les bâtiments d'habitation, chaudière à bois prévue pour les écoles cantonales.

La démarche inclut également un suivi des performances du projet après la mise en service des bâtiments [14]. La recherche de solutions optimales par rapport à l'énergie n'est ici pas déconnectée des préoccupations urbanistiques et architecturales, mais fait partie intégrante du processus de projet.

## Quelques chiffres

La toiture de l'OFS comprend 1'200 m<sup>2</sup> de panneaux solaires reliés à une cuve enterrée de 2'400 m<sup>3</sup>, d'eau. Ce stock saisonnier se réchauffe pendant tout l'été jusqu'à une température de l'ordre de 95° C et contribue ensuite pour 50 % à chauffer le bâtiment pendant l'hiver. La consommation du bâtiment, mesurée sur plusieurs saisons de chauffe, est de 100 MJ/m<sup>2</sup>a, soit **environ 20 % de la moyenne du parc administratif suisse**. Une récente étude menée à l'échelle européenne a mis en évidence que cette excellente performance énergétique était compatible avec un très bon niveau de confort et une satisfaction des utilisateurs [15].

Tous les bâtiments neufs sont conçus de sorte à respecter les valeurs du label Minergie, ce qui correspond à une excellente performance énergétique. En considérant l'énergie des transports, des infrastructures et du bâtiment, il peut être estimé qu'un habitant du site **consommara en moyenne environ 50 % de moins** qu'un habitant d'une villa périurbaine existante [16].

[14] JABOYEDOFF P. et al., "Office fédéral de la statistique à Neuchâtel. Mise en service et optimisation en exploitation réelle, résultats énergétiques, conception de la nouvelle tour". *Proceedings of CISBAT'2001*, Lausanne : EPFL, 2001, pp.225-230.

[15] ROULET C.-A. et al., *Projet HOPE*, Rapport "office fédéral de la statistique", Lausanne : EPFL, février 2004.

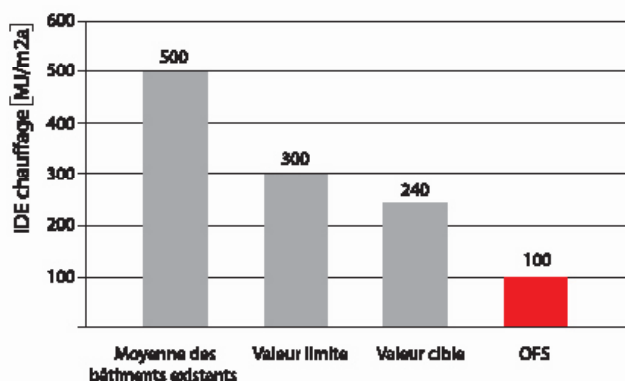
[16] REY E., *Régénération des friches urbaines et développement durable : vers une évaluation intégrée à la dynamique du projet*. Thèse de doctorat à l'Université Catholique de Louvain, rapport final, 2006.

Fig. 9

Graphique présentant la consommation énergétique de l'OFS, en lien avec les valeurs usuelles en la matière (données Sorane).

Fig. 10

Vue des capteurs solaires en toiture des immeubles d'habitation (photo Bauart).



# Aspects environnementaux, socioculturels et économiques

Au-delà des seuls aspects énergétiques, la démarche du projet Ecoparc vise à intégrer les multiples dimensions du développement durable, en prenant en compte un nombre large de critères d'ordre environnemental, socioculturel et économique.

- **Aspects environnementaux**
  - Utilisation rationnelle de l'énergie
  - Recours aux énergies renouvelables
  - Gestion optimale des ressources (sol, eau, matériaux)
  - Limitation des impacts environnementaux (émissions, rejets, déchets)
- **Aspects socioculturels**
  - Valorisation du patrimoine bâti (mémoire et identité)
  - Qualité de vie et confort des usagers
  - Mixité fonctionnelle et sociale (diversité de l'offre de logements)
  - Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
  - Développement de services de proximité (prestations à la carte)
- **Aspects économiques**
  - Viabilité économique du projet
  - Optimisation des coûts de fonctionnement et réduction des coûts externes
  - Synergies et flexibilité des équipements
  - Contribution au développement économique régional

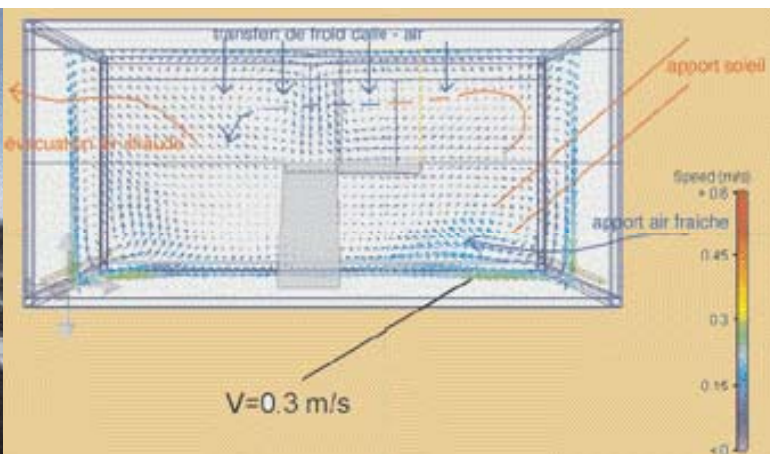
[17] REY E., *Régénération des friches urbaines et développement durable : vers une évaluation intégrée à la dynamique du projet*. Thèse de doctorat à l'Université Catholique de Louvain, rapport final, 2006.

**Fig. 11**  
Vue de la toiture végétalisée de l'OFS, qui offre simultanément une récupération de l'eau de pluie, un espace de biodiversité et une promenade avec vue panoramique depuis le restaurant. (photo R. Walti).

**Fig. 12**  
Graphique présentation une simulation de la ventilation naturelle, afin de déterminer les moyens permettant de garantir un confort estival par des mesures passives (document Sorane, 2004).

Concrètement, la prise en compte simultanée de ces multiples enjeux passe par une première évaluation au niveau de chaque critère, puis par une synthèse globale permettant d'**intégrer de façon optimale ces multiples exigences** à la dynamique du projet. L'accent est mis sur les mesures permettant d'obtenir des effets positifs dans plusieurs domaines du développement durable.

Un système d'indicateurs, conçu comme un outil d'aide à la décision et au suivi de tels projets, est par ailleurs en cours d'élaboration [17]. L'intégration réelle des critères du développement durable implique en effet un „monitoring“ des solutions retenues au cours des différentes étapes du projet, notamment lors de sa réalisation et de son utilisation. Dans le cas d'éventuelles différences entre les objectifs fixés et les performances obtenues, leur mise en évidence favorise en outre l'émergence de nouvelles connaissances sur les processus d'élaboration du bâti. Leur analyse détaillée permet de **capitaliser des informations** particulièrement utiles pour les futures étapes du projet et, plus largement, pour d'autres réalisations.



# Etat d'avancement

## Etat d'avancement

Le projet Ecoparc est une démarche de longue haleine, dont le déclenchement remonte au concours initial de 1990 et dont la réalisation complète est envisageable d'ici à 2011. Son développement est ainsi le fruit d'une succession d'étapes en majeure partie, déjà visibles sur le site :

- les bâtiments de l'OFS et les immeubles d'habitation sont déjà en exploitation,
- le bâtiment des écoles cantonales est en voie d'achèvement,
- l'édifice multi-fonctionnel TransEurope devrait voir son chantier démarrer en 2009.

Ces jalons forts déjà réalisés font du quartier Ecoparc une démarche pionnière pour la Suisse Romande. A ce titre, le projet Ecoparc a notamment fait l'objet d'une étude approfondie par l'Institut de Sociologie de l'Université de Neuchâtel dans le cadre du dernier Programme national de recherche (PNR 54) [18].

## Poursuite de la démarche

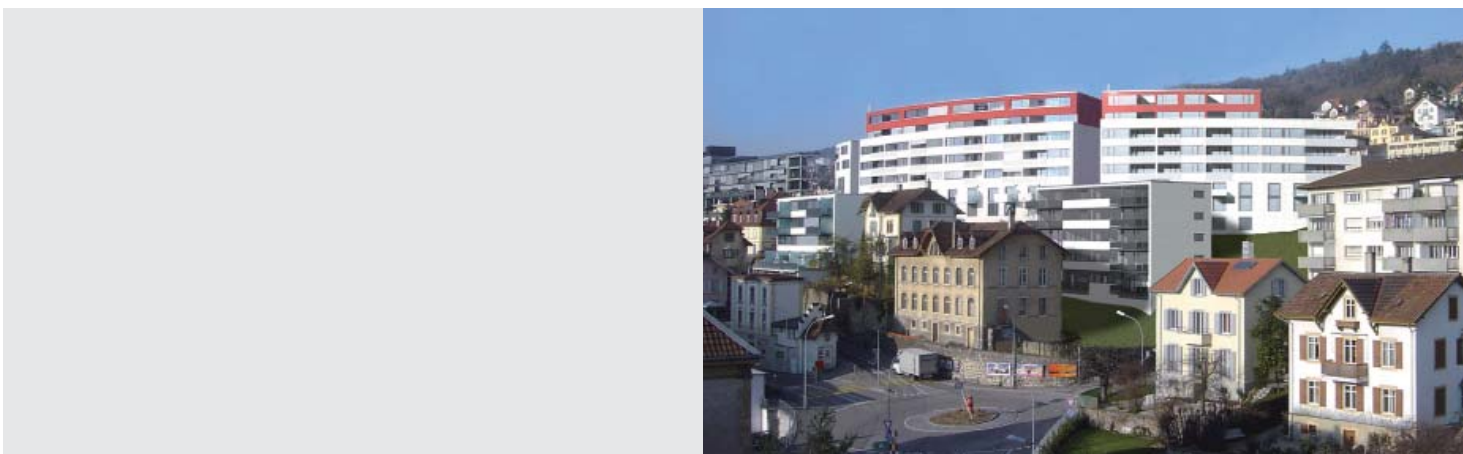
La prise en compte des aspects liés au développement durable fait partie intégrante de la démarche du projet et les premières réalisations tendent à confirmer qu'il est possible - par une **démarche volontariste et rigoureuse** - de tendre vers une durabilité accrue. Même si toutes les propositions envisagées ne peuvent être retenues dans leur intégralité, il apparaît que chacune laisse des traces positives dans le processus et conduit au final à un résultat meilleur qu'en l'absence de réflexions spécifiques.

La faisabilité des aspects relatifs à la mobilité et à l'énergie est aujourd'hui démontrée, notamment au travers du projet de parking global et de la réalisation des premiers bâtiments.

Plusieurs concepts liés à l'exploitation du site sont encore en cours de développement. Citons notamment la gestion intelligente de l'ensemble des places de parc, un service de proximité (prestations à la carte), l'encouragement à la mixité entre générations, la poursuite du développement d'un site Internet d'information pour les habitants du quartier, etc.

[18] PNR 54, „De l'utopie au faire. Des représentations sociales de la durabilité à leurs traductions concrètes dans la planification et la gestion de l'environnement construit“. Université de Neuchâtel, Institut de Sociologie, Prof. Ch. Suter, 2006-2008.

**Fig. 13**  
Vue des logements dans la partie Est du site (image de synthèse Bauart, décembre 2005).





# Partenaires du projet

## Direction générale du projet

Bauart Architectes et Urbanistes SA  
W. Frei, S. Graf, P. C. Jakob, E. Rey, Y. Ringeisen, M. Ryter  
Crêt-Taconnet 17  
CH-2002 NEUCHÂTEL

www.bauart.ch

## Mandataires spécialisés

Etude d'impact  
Géologues

Géomètre  
Architecte paysagiste  
Ing. conseils Transport  
Ing. conseils Energie  
Ing. conseils Ecologie  
Workshops DD  
Ingénieur civil  
Ingénieurs CVS  
Ingénieurs Electricité

Physique du bâtiment  
Acoustique du bâtiment  
Contrôle des coûts

P+ Peterman Philippin, Neuchâtel  
Geotest, Cheseaux-sur-Lausanne  
B. Matthey, Montezillon  
MAP Géomatique, Auvernier  
Paysagement, Lausanne  
CERT-Aragao, Lausanne  
Sorane SA, Lausanne  
B. Bueler, Flawil  
Association Ecoparc, Neuchâtel  
GVH SA, St-Blaise  
Tecnoservice SA, Marin / Planair SA, La Sagne  
Perrottet SA, Epalinges / A.Pasche, St-Blaise  
ACE, Dombresson  
Gartenmann, Berne  
P+ Peterman Philippin, Neuchâtel  
PBK, Rüti

## Mandants

*Plans de quartier*

Ville de Neuchâtel  
CFF Immobilier, Lausanne  
La Poste Immobilier, Lausanne  
Dubois Matériaux, St-Blaise  
MM. Ducommun et Ryser, Neuchâtel

*Bâtiments*

OFCL, Berne (OFS 1 et 2)  
Bauart Architekten und Planer AG, Berne (Immeubles A et H)  
Helvetia Assurances, Bâle (Immeubles B à E)  
Etat de Neuchâtel, Neuchâtel (CMN-HEG)  
CFF Immobilier, Lausanne (TransEurope)

**Fig. 14**  
Vue des lofts (photo Y. André, mai 2005)

**Fig. 15**  
Vue des logements dans la partie Est du site, avec au premier plan une ancienne fabrique transformée en bureaux (photo Y. André, juin 2008).



# Distinctions et labels

## **Prix ASPAN-SO 2007**

«**Ville compacte et qualité de l'espace urbain ou comment concilier densité et qualité**»

1er prix Quartier Gare / Crêt-Taconnet, 2007 (dossier présenté conjointement par Bauart Architectes et Urbanistes SA et la Ville de Neuchâtel au nom de l'ensemble «Quartier Gare / Crêt-Taconnet».

## **Nomination DIFA-Award**

Quartier Ecoparc, 2006

## **Nomination Distinction romande d'architecture**

Tour de l'Office fédéral de la Statistique, 2006

## **Distinction Eco-bau**

Tour de l'Office fédéral de la Statistique, 2005

## **Nomination au Prix ASPAN-SO 2005**

«**Energie et urbanisme**»

Quartier Ecoparc, 2005

## **Label Minergie**

TransEurope, CMN-HEG, Immeubles B, C, D, E, 2004 - 2011

## **Label Minergie-Eco**

Tour OFS, 2004

Premier bâtiment de Suisse (avec le CeRN de Bursins) à avoir obtenu le label Minergie-Eco

## **Energy Globe Award Vienne**

Sélection dans la catégorie «Best 50»

Bâtiment Office fédéral de la statistique, 2001

## **Prix solaire européen, Eurosolar**

Bâtiment de l'Office fédéral de la statistique, 1999

## **Prix Solaire suisse, Solar 91**

Bâtiment de l'Office fédéral de la statistique, 1998

**Fig. 16**  
TransEurope (document  
Bauart, 2008)



# Expositions

## **Exposition Ecoparc 2007 «Défricher la ville ?»**

Quartier Ecoparc

Espace public de l'Office fédéral de la statistique  
Neuchâtel, 12 février - 18 juin 2007

Journée Lausanne 2010

Halle de Sébeillon, Lausanne, 9 juin 2007

Salon ENERGISSIMA 07

Espace Gruyère, Bulle, 14 - 17 juin 2007

Journée du développement durable et de la mobilité douce  
Ville de Bienne, 22 septembre 2007

Salon ENERGISSIMA 08

Forum Fribourg, Fribourg, 17 - 20 avril 2008

## **Exposition «Distinction romande d'architecture 2006»**

Tour de l'Office fédéral de la statistique

Forum d'architecture de Lausanne

Lausanne, 6 septembre - 15 octobre 2006

Hôtel de Ville de Delémont

Delémont, 14 - 22 mars 2007

Forum d'architecture de Zürich

Zürich, 8 mars - 2 mai 2007

Cycle d'orientation de la Gruyère

La Tour-de-Trême, 14 mai - 1er juin 2007

Ville de Genève, Site Artamis

Genève, 4 - 24 mai 2007

Espace culturel de l'OFS

Neuchâtel, 1 - 22 juin 2007

Haute école d'art et de design

Genève, 3 - 20 juin 2008

## **Exposition «Nouveaux Paris»**

Bâtiment de l'Office fédéral de la statistique et Projet Ecoparc

Pavillon de l'Arsenal, Paris, 17 mars - 28 août 2005

## **Exposition «Architecture suisse»**

Bâtiment de l'Office fédéral de la statistique

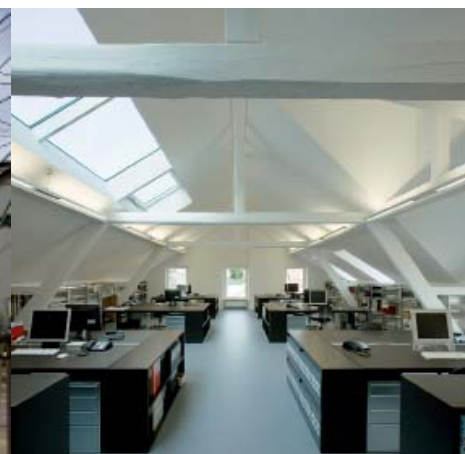
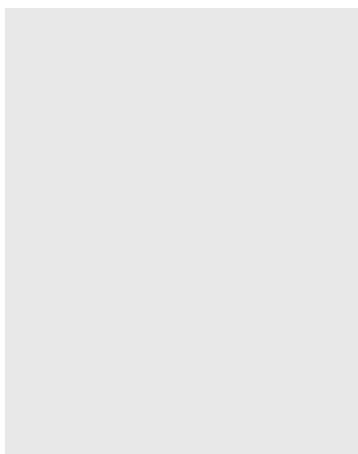
Moscou, 17 - 30 septembre 2002

**Fig. 17**

Immeuble H, transformé en lofts  
pour bureaux et cabinet médical  
(photo Y. André, juin 2008)

**Fig. 18**

Vue intérieure de l'Immeuble H  
(photo Y. André, juin 2008).



## Conférences (sélection)

### **Quartier Ecoparc à Neuchâtel**

Colloque de l'ADEF, Maison de la Mutualité, Paris, septembre 2008, Emmanuel Rey

### **Des friches urbaines aux quartiers durables : définitions, enjeux et potentialités**

Forum Ecoparc 2007, "Défricher la ville", Neuchâtel, février 2007, Emmanuel Rey

### **Integration of energy issues into the design process of sustainable neighborhoods**

23rd international Conference on Passive and Low Energy Architecture PLEA 2006, Genève, septembre 2006, Emmanuel Rey

### **Projet Ecoparc: vers un quartier pilote en matière de développement durable**

Journée romande de l'énergie, Office fédéral de l'énergie, Cité universitaire, Neuchâtel, octobre 2005, Emmanuel Rey

### **From ecological construction to sustainable urban development : the Ecoparc Project in Neuchâtel**

CISBAT 2005, EPFL, Lausanne, octobre 2005, Emmanuel Rey

### **Double-skin facade as a contribution to sustainable urban architecture : The Federal Office for Statistics Tower in Neuchâtel**

CISBAT 2005, EPFL, Lausanne, octobre 2005, Emmanuel Rey / Dario Aiulfi

### **Architecture et développement durable**

Centre culturel suisse de Paris, Willi Frei, avril 2005

### **Pratique architecturale et développement durable**

Formation continue «Architecture, territoires et développement durable», Ecole d'architecture de Lille, avril 2003, Emmanuel Rey

### **Journée d'étude «Densité et qualité de l'habitat: un paradoxe?»**

VLP-ASPAN, Lausanne

Densité et qualité de l'habitat: la problématique des friches urbaines, septembre 2003, Emmanuel Rey

### **Densité et développement durable**

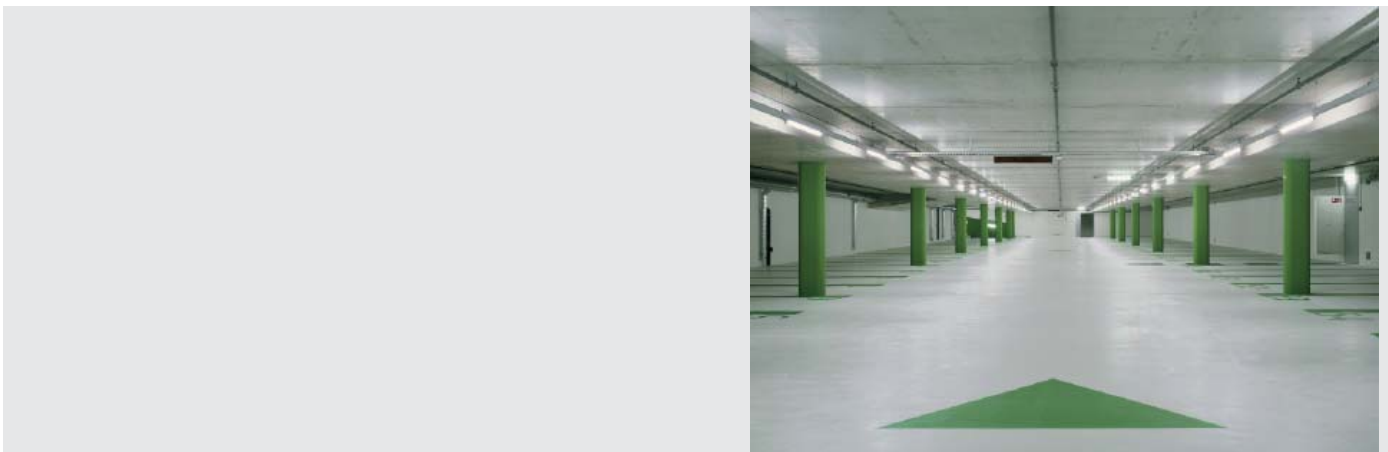
Cycle de conférences sur le thème de la densité

Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, juin 2002, Emmanuel Rey

### **The Ecoparc project in Neuchâtel: sustainable regeneration of an urban wasteland**

19th international Conference on Passive and Low Energy Architecture, Toulouse, juillet 2002, Emmanuel Rey

**Fig. 19**  
Parking souterrain sous le bâtiment  
CMN-HEG (photo R. Walti, 2007)



## Repères bibliographiques

### **A+T,**

«Officina federal de estadística en Neuchâtel». a+t, 1998, 11, pp.120–123

### **CORNUZ J.,**

«Projet Ecoparc à Neuchâtel. Développement durable en pratique». Bâtir, 2005, 8, pp. 17-21.

### **DAGUERRE M. & AL.,**

Birkhäuser architectural guide: Switzerland 20th century. Basel-Berlin-Boston: Birkhäuser, 1997, p. 397

### **HUBER M. & HILDEBRAND TH.**

«Federal Department of Statistics, Neuchâtel» in Switzerland, a guide to recent architecture. London: Ellipsis, 2001, pp. 12–13

### **JAKOB M.,**

Quartier Ecoparc – Bauart #1. Basel / Berlin / Boston: Birkhäuser, 2004

### **MARCHAND B.,**

Quartier Ecoparc – Bauart #2. Basel / Berlin / Boston: Birkhäuser, 2009 (à paraître)

### **PRESENCE SUISSE,**

Architecture in Switzerland. Présence Suisse / SSR SRG idée suisse / Hochparterre, 2002, DVD

### **REY E.,**

«Des friches urbaines aux quartiers durables». Tracés, 2007, 12, pp. 16-15

### **REY E.,**

«Quels processus pour la création d'un quartier durable : l'exemple du projet Ecoparc à Neuchâtel». Urbia, 2007, 4, pp. 123-145

### **REY E.,**

«A Neuchâtel, un nouveau quartier émerge d'une friche ferroviaire». La Revue Durable, 2002, 2, pp. 32–34

### **REY E.,**

«The Ecoparc project in Neuchâtel : sustainable regeneration of an urban wasteland» in Proceedings of PLEA 2002. Toulouse : GRECO, 2002, pp. 963-966,

### **THIEBAUD S.,**

«Neuchâtel: valorisation du pôle de développement stratégique Gare - Crêt-Taconnet». Collage, 2002, 4, pp. 15–16

**Fig. 20 et 21**  
Vues intérieures de l'Immeuble C  
(photo R. Walti, 2007)

